

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 23 Avril 2026

Rappel : Pour avoir droit de vote lors de cette assemblée, les personnes doivent être à jour de leur cotisation 2026 fixée à 20,00 euros.

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 24 Avril 2025
- Présentation et adoption du rapport moral de l'exercice 2025
- Présentation et adoption du rapport financier de l'exercice 2025
- Point sur les adhérents
- Informations et questions diverses